



Team Protect SRL
Rue de Viemme 43
4300 Waremme
Tél.: 0499/39.53.53
maxime.bonfond@gmail.com
Numéro d'autorisation 0746.959.485

Waremme le 09/12/25

IMMOCUBE SRL
Rue Joseph Wauters, 31
4300 Waremme

Offre de prix 2025-075

Travaux d'électricité

Validité : 30jours

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande pour laquelle je vous remercie, j'ai le plaisir de vous communiquer ma meilleure offre de prix. Celle-ci a été établie conformément à mes discussions avec Monsieur Dor et aux Règles de l'Art en la matière.

Je suis à votre disposition pour toutes informations complémentaires. N'hésitez pas à me contacter.

Maxime Bonfond
Gérant

Concerne:

Adresse Chantier : Maison rue de L'Abbaye 10 4450 Slins
Tension Monophasé

Article	QP	Prix
---------	----	------

Local compteur

Ajout d'une nouvelle ligne lessiveuse et séchoir

Mise à la terre secondaire 420,00 €

Fixation des cable volant

Coffret

Annotation au Dimmo suivant le schéma d'implantation

Obturateurs coffret 195,00 €

Réalisation des pontages principaux en 10² souple

Divers

Recherche de la panne d'isolement

Refixer des prises

Contrôle de l'isolement général 975,00 €

Contrôle via un organisme agréé en ma présence

Réalisation des schémas en version informatique

Remarque : Lors de la réalisation des schémas, ceux-ci pourraient faire apparaître d'autres infractions non visibles lors du devis. Cette offre de prix prévoit de vous avertir des potentielles nouvelles infractions, de discuter de la meilleure manière d'y remédier mais elle ne prévoit pas de les mettre en conformité.

TOTAL Net	1.590,00 €
TVA 6%	95,40 €
BUDGET TOTAL TVAC:	1.685,40 €

Options

Détecteur incendie 10 ans 2 130,00 €

Conditions Générales

1. Validité de l'offre : Nos offres sont valables 1 mois.

2. Commande : Le bon de commande ci-dessus est à renvoyer signé pour accord.

3. Matériel : Notre offre comprend la fourniture et la pose du matériel cité dans cette offre.

4. Finitions : Les rainures seront bouchées au plâtre avant passage du plafonneur ou finisseur. Celles-ci sont laissé creusées afin de permettre de réaliser une finition. Ceci restant à charge du client.

5. Conditions de travail : Lors de l'exécution des travaux, notre zone de travail doit être dégagée et libre de tous autres corps de métiers. Le client est entièrement responsable du support sur lequel les travaux seront effectués par notre société. Le client est sensé connaître l'état des matériaux incorporés à son immeuble et prendra à sa charge tous les dégâts ou accidents qui pourraient subvenir de ce chef, en cours d'exécution des travaux.

6. Garanties : Notre Société ne peut garantir que ses propres travaux. En aucun cas elle ne pourra être tenue responsable des travaux préparatoires à l'intervention de notre Société, ni des désordres causés ultérieurement par le Client ou d'autres corps de métier, ...

De même, la société sera dégagée de toute responsabilité, lorsque le client ne se conformera pas aux indications d'usage et d'entretien du travail exécuté par elle. Notre société sera également libérée de toute garantie lorsque le client ne se sera pas conformé à ses indications, quelles qu'elles soient, en cours d'exécution des travaux.

7. Réception des travaux : La réception des travaux emporte l'agrément de tout ce qui est apparent. Aucune réclamation de quelque ordre que ce soit et portant sur des éléments visibles ne pourra intervenir ultérieurement.

En l'absence de réception provisoire, aucune réclamation d'aucune sorte ne sera admise plus de huit jours après l'envoi de la facture.

8. Paiement : Le paiement des factures se fera sur le compte bancaire de la société.

Les factures seront envoyées comme suit :

* 30% Acompte à la commande.

* 60% En fonction de l'avancement de l'installation

* 10% à la signature du PV de réception de l'installation

Voir nos "Conditions Générales de Vente et d'Installation" et le "RGPD", disponibles sur demande.

Pour accord

Nom, date et signature

